



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

chômage

Question au Gouvernement n° 3428

Texte de la question

## LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE

**Mme la présidente.** La parole est à M. Paul Salen, pour le groupe Les Républicains.

**M. Paul Salen.** Monsieur le Premier ministre, les chiffres du chômage du mois d'octobre ont été dévoilés la semaine dernière : nous avons appris avec tristesse qu'il y avait 42 000 chômeurs supplémentaires, soit une hausse de 3,7 % en un an. Aujourd'hui, 2,9 millions de Français sont au chômage, soit 10,6 % de la population active, avec des variantes très importantes en fonction des territoires. D'une manière générale, les anciens départements industriels du Nord et de l'Est, ainsi que ceux du Sud-Est sont les plus touchés.

Le chômage continue de progresser dans notre pays alors qu'il recule chez une grande partie de nos voisins. Ainsi, en Allemagne, le taux de chômage est de 6 %, son plus bas niveau depuis la réunification. Je pense que cela est dû à la deuxième position que notre pays occupe en matière de prélèvements obligatoires, qui sont les plus élevés parmi les pays développés, avec 45,2 % du PIB. Pis, la plus forte progression du chômage est constatée chez les jeunes de moins de 25 ans, avec 1 point de plus sur trois mois, au lieu de 0,2 point dans les autres catégories d'âge. Pourtant, la jeunesse était censée être une priorité de votre majorité.

Comme moi, monsieur le Premier ministre, je suis sûr que vous pensez que, cette fois-ci, c'en est trop. Le peu d'embauches qui ont lieu s'effectuent aujourd'hui en CDD car les employeurs nourrissent des craintes quant à l'embauche de salariés sur le long terme, en raison du poids des charges, de l'évolution économique incertaine et de l'instabilité des règles et des normes.

Monsieur le Premier ministre, que compte faire votre gouvernement pour répondre à la souffrance et à l'inquiétude de nos compatriotes en matière d'emploi ? Face à la menace terroriste que nous subissons, vous avez déclenché, avec raison, une riposte de grande ampleur. Pourquoi ne pas faire de même contre le chômage qui gangrène nos territoires et devient un véritable fléau pour notre société ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

**Mme la présidente.** La parole est à Mme la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

**Mme Myriam El Khomri, ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.** Monsieur le député, bien évidemment, les chiffres du mois dernier ne sont pas satisfaisants. En effet, pour combattre le chômage, il faut réunir deux préalables. Le premier est la croissance, qui est là, qui excède nos prévisions mais qui est insuffisante pour compenser le nombre important d'arrivées sur le marché du travail. Le deuxième préalable est que l'économie crée de l'emploi. Si le climat des affaires est aujourd'hui meilleur, ce n'est, là encore, pas suffisant. Les emplois créés le sont en intérim ou en CDD courts, ce qui explique les

mouvements de bascule, les variations très fortes que nous connaissons d'un mois sur l'autre.

Face à ce constat, aujourd'hui, le Gouvernement est particulièrement mobilisé. Premier sujet : les emplois non pourvus. Il est faux de croire que, dans notre pays, on en dénombrait 800 000, comme je peux l'entendre parfois – je considère qu'un emploi de deux heures par semaine ne peut être rangé dans cette catégorie ; on recense en réalité 200 000 à 300 000 emplois non pourvus, dans l'hôtellerie, la restauration, la métallurgie, l'industrie, ce qui nécessite impérativement une réponse de notre part.

**M. Christian Jacob.** Cela fait quatre ans que vous êtes au pouvoir !

**Mme Myriam El Khomri, ministre.** Pour cela, il faut améliorer les formations en direction de ce public : tel est l'objet du plan « 100 000 formations » que nous avons mis en place l'an dernier. Cet effort en faveur de l'accès des demandeurs d'emploi au marché du travail a produit des résultats particulièrement intéressants (*Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains*) puisque près de 60 % des personnes concernées trouvent un emploi durable. Comme le Président de la République l'a annoncé, 150 000 formations prioritaires seront proposées l'an prochain.

Deuxième sujet : nous connaissons un chômage de personnes peu ou pas qualifiées. La garantie jeunes, que nous avons mis du temps à mettre en œuvre, est aujourd'hui généralisée : 30 000 jeunes sont concernés cette année, et ils seront près de 60 000 l'an prochain. Parmi ceux-ci, 95 % ne bénéficient pas d'emploi et ne sont pas engagés dans une formation ou un parcours éducatif. Ce dispositif constitue un véritable levier qui nous permettra de diminuer le chômage des jeunes.

**Mme Jacqueline Fraysse.** Tout va bien, madame la marquise !

## Données clés

**Auteur :** [M. Paul Salen](#)

**Circonscription :** Loire (6<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3428

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [9 décembre 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [9 décembre 2015](#)